



Fédération
Française
de Scrabble®

S₁ C₃ R₁ A₁ B₃ B₃ L₁ E₁

2^{ème} CHALLENGE DES JOUEURS DE 7^{ème} SÉRIE - SAMEDI 25 JUIN 2011

Règlement :

Le Challenge s'adresse à tous les joueurs de série 7 licenciés au jour de la compétition.

Il aura lieu le 25 Juin 2011. Il se disputera sur le premier Simultané en 1 partie du samedi après-midi qui est ouvert à tous et dont le classement des joueurs de série 7 sera extrait.

Cette partie de scrabble en duplicate sera prêtirée par la Fédération Française de Scrabble. Elle sera composée de mots à vocabulaire courant mais comportera les difficultés habituelles liées au déroulement d'une partie de scrabble.

Les conditions de jeu et d'arbitrage habituelles seront strictement appliquées par les centres chargés d'organiser la compétition

La partie sera disponible en téléchargement comme toute partie de simultané, 2 à 3 jours avant, et les résultats seront mis en ligne sur le site dans les 48 heures.

Le classement du Challenge sera publié la semaine suivante.

Les 100 premiers joueurs seront récompensés. La FFSc enverra les lots dans la première quinzaine de juillet.

Bonne partie !

Marie-Claude Cornut
Présidente de la commission DACC

2^{ème} CHALLENGE DES JOUEURS DE 7^{ème} SÉRIE - SAMEDI 25 JUIN 2011

DOTATION DU 1^{er} au 100^{ème} prix

1^{er} prix : 1 semaine en pension complète pour 1 personne (*dans le cadre d'un séjour Scrabble organisé à l'étranger en 2011/2012*)

2^{ème} prix : 1 semaine en pension complète pour 1 personne (*dans le cadre d'un séjour Scrabble organisé en France en 2011/2012*)

3^{ème} prix : 1 coffret week-end/2 personnes (valeur 150/180 €)

4^{ème} prix : 1 coffret escapade/2 personnes (valeur 100/120 €)

5^{ème} prix : 1 coffret restaurant/2 personnes (valeur 80/100 €)

6^{ème} au 15^{ème} prix : Un Duplitop

16^{ème} au 20^{ème} prix : Un Kezemo (offert par Pierre Cirot)

21^{ème} au 25^{ème} prix : Un Franklin

26^{ème} au 30^{ème} prix : Un jeu de compétition FFSc

31^{ème} au 40^{ème} prix : Un ODS6

41^{ème} au 50^{ème} prix : 1 ouvrage Promolettres

51^{ème} au 100^{ème} prix : 1 cadeau ou 1 bon d'achat Promolettres

NB : les prix 1 et 2 ne sont pas cessibles et ne peuvent pas donner lieu à compensation financière.